

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe sièclesCollectionBoite_002-7-chem | \[Exécutions publiques ?\] Item](#)[Collé, Charles. Journal historique, vol.1, 1807. | L'émeute des enlèvements d'enfants.](#)

Collé, Charles. Journal historique, vol.1, 1807. | L'émeute des enlèvements d'enfants.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b002_f0167**

Source**Boite_002-7-chem | [Exécutions publiques ?]**

Langue**Français**

TypeFiche**Lecture**

Personnes citées**[Collé, Charles](#)**

Références bibliographiques**[Collé, Journal historique, vol.1](#)**

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Ch. Collé

Journal Michon.

5. 12. 11.

Le comte de ...

167

" On ne doute pas que ce ne
soit l'abus que le comte a fait de sa
autorité. M. Berryer d'ailleurs de sa
et sans autre, qui viennent de l'abus de sa
autorité qui a causé cette affaire.

Le comte L. de P. a fait recevoir une
ordonnance, rendue par le tribunal
sans autre et non révoquée; mais on dit que
on le révoque, le comte ne le veut pas
que à force d'argent, et on a voulu que M.
Berryer ne voulait pas accepter la plainte de
et mère, contre ce comte.

BnF
MSS

